

L'EP

snetaa
FO

BIMENSUEL N° 513 | MARS 2018 | 0,75 €

**N'oubliez pas de
m'afficher sur
votre panneau
syndical !**

JE SUIS PROFESSEURE DE LYCÉE PROFESSIONNEL

JE FORME À DES MÉTIERS
À DES DIPLÔMES NATIONAUX
RECONNUS DE TOUS

**Je suis
Professeure
de Lycée
Professionnel !**

J'ASSURE QUALITÉ
EXCELLENCE
& SAVOIR-FAIRE

JE FORME DES
CITOYENS

JE RÉENCHANTE L'AVENIR DE
700 000
JEUNES CHAQUE ANNÉE

J'INNOVE POUR LES
FORMATIONS DE DEMAIN

JE FORME TOUS LES
JEUNES À S'INTÉGRER
DANS LE NOUVEAU MONDE

snetaa
FO

#JESUISPLP

WWW.SNETAA.ORG

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ACTION AUTONOME | 24 RUE D'AUMALE 75009 PARIS | TEL.: 01 53 58 00 30

SOMMAIRE

1. Coup de massue contre les
PLP : le SNETAA-FO s'insurge !
p. 2
2. Déclaration CAPN des PLP
p. 2-3
3. Ouverture des CAPN/FPMN-
déclaration FNEC-FP-FO
p. 3-4
4. Réunions mutations p. 4

Comité de Rédaction : 24 rue d'Aumale
75009 Paris Tél. : 01 53 58 00 30 | Direc-
teur de la publication : Pascal VIVIER
CPPAP 0111 S 07673 ISSN 1249-9609
Direction graphique : Wanderson
RIBEIRO Mise en page : Lucas BONNE |
Illustrations : Colm & 123 RF | Imprimé
au siège SNETAA © 2018

APRÈS LE COUP DE MASSUE SUR

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL,

LE COUP DE MASSUE DU MINISTRE CONTRE LES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL : LE SNETAA-FO S'INSURGE !

Les mutations des Professeurs de lycée professionnel (PLP) sont en cours au ministère.

Cette année encore, et pour la quatrième année consécutive, le droit à mutation des professeurs titulaires est laminé.

Seuls 32,5 % des PLP titulaires obtiennent une mutation. C'est donc près de 70 % des PLP à qui le ministre refuse une nouvelle fois une mutation.

Plus aucun espoir laissé aux PLP de rejoindre leurs familles, leurs intérêts personnels quand certaines académies très demandées par les PLP sont fermées à la mutation alors que les mêmes rectorats privilégient le recrutement de nouveaux contractuels pour faire face aux besoins réels, localement ! C'est le cas récurrent de la Corse, de la Réunion et de la Martinique en particulier. On marche sur la tête.

Quel espoir laissé aux 70 % de titulaires tertiaires

qui ne mutent pas, quand les recteurs ferment leurs formations à tour de bras ?

Quel espoir laissé aux 50 % de stagiaires qui n'obtiennent pas leur vœu 1 ?

Si aucune réforme d'un ministre, quel qu'il soit, ne peut se faire sans les personnels, évidemment, aucune réforme ne peut se faire contre eux.

Le SNETAA-FO, premier syndicat de l'enseignement professionnel avec 31 % aux dernières élections, portera les revendications des PLP, fonctionnaires d'État de catégorie A, lors des instances au ministère (CAPN) et défendra tous les dossiers des demandes de collègues, un à un.

Pour le SNETAA-FO, ces résultats de mutations des PLP ne sauront contredire le rapport « Marcon/Calvez » qui vient d'annoncer un big-bang destructeur pour l'enseignement professionnel.

Après l'enseignement professionnel, ce sont les personnels qui viennent encore de se prendre une grande gifle !

Le big-bang risque fort de se transformer en boomerang.

DÉCLARATION CAPN DES PLP DU

28 FEVRIER 2018

Monsieur le Directeur général,
Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPN,

Autres temps, autres méthodes ? La question reste entière.

Depuis la dernière CAPN d'ouverture, un autre ministre de l'Éducation nationale a pris ses fonctions, nommant un autre responsable à la tête de la DGRH. Vous avez, Monsieur le Directeur général, reçu le SNETAA-FO, premier syndicat de l'enseignement professionnel, contrairement à ce qui se pratiquait avant. Nous avons été entendus sur tous les points qui tiennent à cœur au SNETAA-FO : les conditions de travail, le mouvement des PLP, le traitement des agents non titulaires, la formation des maîtres, la seconde carrière... Il était temps pour nous d'exprimer à l'interlocuteur idoine les préoccupations des personnels.

Qu'en est-il ressorti ? Pas grand-chose pour l'instant. C'était pourtant le moment de prendre des actes forts, politiquement forts, qui auraient au moins rassuré les PLP, les auraient « ré-enchantés ».

Le geste aurait été fort de réunir tous les corps d'enseignants dans un groupe de travail commun pour le mouvement spécifique DDF et de permettre aux élus PLP d'intégrer le groupe de travail pour l'affectation en BTS, conformément à ce qu'a toujours demandé le SNETAA-FO. La DGRH s'est contentée d'une promesse

de faire évoluer le texte de cadrage C'est vrai que le PPCR aurait dû nous rôder à la technique du différé. Mais pour le SNETAA-FO, il y a des questions qui doivent être traitées immédiatement. Nous ne sommes pas adeptes de la procrastination ; nous laissons cela à ceux qui ont signé la honteuse réforme sur la rémunération et l'évaluation des enseignants ; libre à eux d'expliquer aux collègues que les augmentations de salaire, ce n'est décidément pas pour maintenant !

Le geste aurait été fort de donner du souffle à l'enseignement professionnel dans les académies, par l'ouverture de postes dans nos LP ou SEP. Au lieu de cela, quasiment toutes les académies voient pour la rentrée prochaine leurs effectifs en PLP fondre. C'est de la provocation ! Si l'enseignement professionnel est véritablement la seconde priorité du ministre, son message n'est pas du tout clair.

Le geste aurait été fort de rendre le mouvement des PLP titulaires plus fluide et nous nous retrouvons cette fois encore avec un taux de satisfaction pour eux tournant péniblement autour de 33 %, largement inférieur, toutes choses étant égales par ailleurs, à la moyenne annoncée pour l'ensemble des corps. C'est l'aveu d'un terrible échec. On nous oppose à la satisfaction des personnels les besoins de l'institution ; il serait temps de trouver un juste équilibre. Le SNETAA-FO a le sentiment que les décisions se prennent toujours au détriment des PLP. Nous y reviendrons.

Défendre les PLP, défendre le corps spécifique des PLP au sein de l'Éducation nationale, défendre le statut des PLP, c'est toujours un mandat fort, un mandat essentiel du SNETAA-FO. Nous assistons, amusés, depuis

quelques mois, à d'incroyables changements de position, autour de nous, sur l'enseignement professionnel. Ceux qui ont soutenu la casse du statut avec les décrets Peillon/Hamon, ceux qui ont soutenu la régionalisation, la mixité des publics et des parcours, ceux qui ont eu l'indignité d'approuver la sortie des LP de l'éducation prioritaire, ceux qui ne jurent que par les blocs de compétences, les champs professionnels, la diminution des PFMP, la seconde généralisée, la fin du diplôme intermédiaire, une orientation toujours plus différée, tous ceux-là trouvent aujourd'hui toutes les vertus à l'enseignement professionnel, instrumentalisent l'enseignement professionnel. Tout est bon pour brouiller les pistes !

Le SNETAA-FO rappelle ici que défendre l'enseignement professionnel avec ses spécificités, les PFMP, les diplômes nationaux, la voie initiale, la classe de seconde professionnelle, le diplôme intermédiaire, c'est montrer que ces piliers sont indissociables d'un autre : des enseignants dédiés à la mission de l'enseignement professionnel initial public et laïque, les PLP. Sans défendre ces spécificités, on ne peut prétendre défendre les PLP !

Le SNETAA-FO, lui, reste fermement campé sur ses fondamentaux ; le SNETAA-FO, lui, ne se renie pas et ne se reniera pas !

Sur le mouvement 2018, le SNETAA-FO rappelle que le taux de titulaires non mutés est catastrophique puisqu'il est en moyenne de 67 % pour l'enseignement général et oscille entre 53 et 92 % pour les disciplines professionnelles à flux significatifs. Cela est à mettre en regard des concours dans les mêmes disciplines qui ne sont pas ouverts alors que les besoins évoluent positivement en académie pour les disciplines 4100, 4200 et 4550, notamment en raison des départs à la retraite.

Ce sont les LP qui emploient le plus d'enseignants

contractuels et vu la politique pratiquée par ce gouvernement, cela ne va hélas pas changer et bloquera d'autant plus le mouvement des PLP.

Le SNETAA-FO souhaite vraiment attirer l'attention sur la situation des collègues dans le tertiaire. Avec la transformation des bac pro compta et secrétariat en bac pro GA, le ministère a lui-même organisé la destruction de cette filière en lui faisant perdre son identité professionnelle. Aujourd'hui, projeter de regrouper les diplômes par familles de métiers, c'est accentuer encore plus ce phénomène et l'élargir à toutes les filières professionnelles. Comme il a été déjà précisé dans la déclaration générale d'hier, ces filières sont fortement touchées par les fermetures, ce qui ne laisse aucune chance aux titulaires de muter. Ce sont des situations difficiles qui sont à prendre en compte. Vous avez relevé comme nous qu'en vente, 6 académies présentent des barres à plus de 1000 points, comme 8 académies en GA.

Les académies de la Martinique, de la Réunion, de la Corse et à un moindre degré celle de la Guadeloupe ont toujours des capacités très limitées alors que leurs viviers se raréfient. Et là aussi, les barres sont très élevées.

Le SNETAA-FO dénonce les interprétations locales de la note de service sur le mouvement. Cela a eu pour effet de léser des collègues quant aux bonifications auxquelles ils pouvaient prétendre du fait de leur situation familiale et/ou médicale.

Enfin, comme nous l'avons dit dans notre récent communiqué de presse, le SNETAA-FO fait passer l'humain avant le barème. Toutes les situations vous seront donc soumises dans cette réunion et au-delà le cas échéant.

Le SNETAA-FO remercie le personnel de B2-2 pour sa réactivité dans les réponses à nos interpellations.

DÉCLARATION FNEC-FP-FO

OUVERTURE DES CAPN/FPNM-AFFEC

TATIONS INTER (extraits)

Avant d'évoquer les points à l'ordre du jour, Force Ouvrière condamne les attaques et provocations du gouvernement contre les garanties collectives, les salaires, les conditions de travail et le statut des fonctionnaires.

FO refuse ces logiques gouvernementales et l'exprimera lors de la manifestation interfédérale du 22 mars prochain.

Le décret du 20 août 2014 visait déjà clairement à accroître la charge de travail des personnels. Cela se traduit sur le terrain par une amplitude maximum des emplois du temps sur la semaine, ce qui aggrave la situation déjà difficile dans laquelle certains personnels exercent leur mission d'enseignement : effectifs de plus en plus lourds, classes regroupées, public de plus en

plus hétérogène, violences diverses auxquelles s'ajoute la pression de la hiérarchie depuis les nouvelles modalités d'évaluation.

Pour les personnels, comme nous l'avons dénoncé, le PPCR n'apporte aucune mesure de nature à les motiver ni à attirer des jeunes sur ce métier. La prétendue revalorisation salariale est absorbée par l'augmentation des retenues sur nos salaires (CSG, pension civile).

Aujourd'hui, les annonces de notre ministre sur ses nouvelles réformes mettent en péril tout l'édifice structuré des diplômes, des disciplines, des contenus de formation en donnant la main aux milieux professionnels pour l'écriture des référentiels, en actant la validation de blocs de compétences en lieu et place des diplômes, et en remettant en cause le baccalauréat comme diplôme national, premier grade universitaire. Ainsi FO dénonce le rapport Mathiot qui transforme le bac en diplôme d'établissement.

Quant à la réforme de la formation professionnelle sous statut scolaire, le projet réduit l'Éducation nationale à

devenir un simple prestataire au service du patronat. Ce n'est pas la conception de FO de l'École de la République et ce n'est pas digne d'un service public.

En ce qui concerne le mouvement interacadémique, FO condamne une fois de plus la communication du projet de mouvement par le ministère avant même que les organisations syndicales n'aient été en sa possession. Cela constitue pour nous une remise en cause du paritarisme. [...]

La situation est encore plus inquiétante pour nos collègues des DOM-TOM qui sont contraints pour une grande partie d'effectuer leur stage en métropole sans perspective rapide de rejoindre leur famille. La diminution de 2600 postes aux concours rendra encore plus difficile le droit à muter l'an prochain.

FO est pour un recrutement national et non un recrutement local qui annulerait ce mouvement interacadémique ou le réduirait considérablement ; celui-ci doit être conforme aux besoins réels des académies et doit permettre de titulariser les contractuels de longue date.

Une attention toute particulière doit être portée sur les situations difficiles (familiales, médicales...) et les lauréats des concours réservés non entrants.

FO rappelle son exigence que les capacités d'accueil soient connues et fassent l'objet d'un groupe de travail avec les organisations syndicales en amont des demandes de mutation.

Seul le retour à un mouvement national en une seule phase, sur tous les postes vacants, avec les mêmes règles pour tous, permet de satisfaire un maximum de personnes. [...]

FO redemande que les parents isolés bénéficient de points supplémentaires en fonction du nombre d'enfants, et de l'alignement de l'âge des enfants sur celui du rapprochement de conjoint et de l'autorité parentale conjointe.

Concernant les stagiaires, FO rappelle sa demande de tenue de groupes de travail nationaux et académiques pour leur affectation et rappelle aussi son opposition

à cette affectation en deux phases. Par ailleurs, FO rappelle sa position d'offrir à tout fonctionnaire stagiaire le droit à redoubler, sans procéder au licenciement sec dès la première année.

Ainsi FO demande que l'examen des projets d'affectation en commission paritaire donne lieu à l'ouverture en urgence de capacités d'accueil supplémentaires dans toutes les académies. [...]

Les conseillers principaux d'éducation (CPE), à nouveau cette année, se heurtent à des barres d'entrée de plus de 300 points dans une large majorité environ des académies.

Pour les PLP, cette année encore, le droit à mutation des titulaires est mis à mal. [...]

Ce n'est pas le rapport « Marcon/Calvez » qui va leur redonner de l'espoir aux PLP !

FO ne peut que condamner cette vision de la revalorisation de l'enseignement professionnel.

Le rôle de l'École est bien de former les citoyens de demain, capables de s'adapter aux évolutions professionnelles qui seront les leurs. Aussi FO dénonce l'abandon de cet objectif au bénéfice d'une formation ne répondant qu'aux besoins locaux et immédiats des entreprises. FO dénonce également le projet de modification des contenus des enseignements généraux réduit à l'acquisition du savoir-être. C'est un scandale qui traduit bien la volonté de former à une main d'œuvre peu qualifiée, ou a minima, moins chère et plus malléable. FO dénonce encore la réduction du temps de formation spécifique par le recul en fin de seconde du choix de spécialité ! Que restera-t-il demain de nos formations ? C'est bien la crédibilité des diplômes qui est mise à mal, et qui réduit d'autant leur rôle propédeutique à une poursuite d'étude. La sélection est bien installée avec « Parcoursup » et la poursuite en BTS des élèves de bac pro, pourtant priorité nationale deviendra encore moins évidente.

À cela s'ajoute l'introduction systématique de l'apprentissage dans la formation initiale, par des parcours mixtes et des publics mixés dans les classes, ce qui s'oppose à notre vision de l'excellence en lycées professionnels.

RÉUNIONS MUTATIONS

Les opérations de mutation 2018 ont pris fin en commission pour les PLP. Comme toujours, les commissaires paritaires du SNETAA-FO ont défendu votre cas et ont cherché par tous les moyens à satisfaire vos demandes. Si votre souhait n'a cependant pas été suivi, contactez le SNETAA-FO ! Nous vous conseillerons et

vous accompagnerons dans le recours qu'il vous sera possible de formuler auprès du ministère dans les jours qui suivent.

N'hésitez plus : appelez le 01 53 58 00 30 ou envoyez un mail à snetaaamut@gmail.com !

CONTACTEZ-NOUS !

01 53 58 00 30

www.snetaa.org

 Snetaa National

24 rue d'Aumale, 75009 Paris

